



AVIS DE SOLLICITATION DE MANIFESTATIONS D'INTERET

Procédure restreinte internationale
Préqualification

Recrutement d'un consultant individuel en vue d'assister la Banque dans la conduite d'une étude sur « l'analyse des inégalités d'accès aux infrastructures économiques dans l'UEMOA (transport, Energie et TIC) ».

AMI/004/2024/DSE/BOAD

I. DESCRIPTION DU PROJET

1. Type de marché

Marché à prix forfaitaire

2. Description du marché

La Banque Ouest Africaine de Développement (BOAD) est l'institution communautaire dédiée au financement du développement dans les huit (08) Etats membres de l'Union Economique et Monétaire Ouest Africaine (UEMOA). Les Etats concernés sont : le Bénin, le Burkina, la Côte d'Ivoire, la Guinée-Bissau, le Mali, le Niger, le Sénégal et le Togo.

La BOAD a été créée en 1973 et est opérationnelle depuis 1976. En dehors de ses Etats membres et de la Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO), qui sont ses actionnaires régionaux, la BOAD a comme actionnaires : la République Française, la Chine, la Banque Africaine de Développement (BAD), le Royaume de Belgique, la Banque Européenne d'Investissement (BEI), l'Allemagne, l'Inde, le Royaume du Maroc et la Banque Arabe pour le Développement Economique en Afrique (BADEA).

La Banque est notée depuis 2015 « Investment grade », par les agences Moody's et Fitch ratings qui ont attribué respectivement des notes Baa1 et BBB. Grâce à sa notation, la Banque a réalisé quatre (4) eurobonds sur le marché financier international pour un montant total de 3 320 millions USD.

La BOAD met en œuvre depuis le 1^{er} janvier 2021 son 3^{ème} Plan Stratégique 2021-2025, dénommé Plan DJOLIBA, qui constitue le cadre de référence de toutes les interventions de l'institution. Il est articulé autour de cinq (05) axes, dont trois (03) axes opérationnels et deux (02) axes transversaux. Les trois (03) axes opérationnels sont : i) Axe 1 : renforcement de l'intégration régionale ; ii) Axe 2 : création de valeur et d'emplois productifs en appui aux Etats et au secteur privé et iii) Axe 3 : renforcement de la résilience au changement climatique.

L'ambition de ce plan est de renforcer l'impact des interventions dans cinq (05) domaines prioritaires que sont : i) les infrastructures de transport et de digitalisation ; ii) l'énergie et les ressources naturelles ; iii) l'agriculture et la sécurité alimentaire ; iv) l'immobilier et l'habitat, v) la santé et l'éducation.

En vue de renforcer davantage son impact sur la compétitivité des entreprises et les populations de l'Union, en particulier les plus vulnérables, la Banque envisage de conduire une étude sur l'état des inégalités en matière d'accès aux infrastructures économiques dans l'UEMOA. Les résultats devraient permettre d'identifier des mesures appropriées pour réduire, voire résorber ces inégalités et de formuler des recommandations de politique économique.

Le choix de cette thématique se justifie par la pertinence du sujet pour la sous-région Ouest africaine qui enregistre un gap infrastructurel et le contexte actuel marqué par la mise en œuvre de la Zone de Libre Echange Continentale Africaine (ZLECAF) dont le succès exige plus de mobilité, de facilitation des échanges et de productivité des facteurs.

L'objectif général de l'étude est d'analyser d'une part les inégalités d'accès aux infrastructures économiques et d'autre part, l'impact de ces investissements sur les inégalités au sein de l'UEMOA. de façon spécifique, il s'agira de :

- Approfondir la revue de littérature aux plans théorique et empirique afin de cibler les principaux aspects d'inégalité faiblement développés et d'intérêt à examiner ;
- Cartographier l'état des infrastructures économiques (transport, énergie, TIC) dans les Etats membres ;
- Distinguer les pays qui convergent en termes d'infrastructure (premier groupe de pays) des pays qui divergent (deuxième groupe de pays) à partir d'un indicateur/critère appréciation approprié ainsi que les performances en dotation comparativement à des pays benchmark de la région : exemple de l'Ile Maurice et des Seychelles ;
- Identifier les principaux facteurs ou causes profondes contribuant aux inégalités d'accès aux infrastructures économiques ;
- Identifier et analyser les impacts des inégalités en infrastructures sur la compétitivité économique, l'intégration régionale et le développement durable ;
- Evaluer l'efficacité et l'adéquation des infrastructures, notamment leur contribution réelle à la réduction des inégalités et la pauvreté ;
- Déterminer le rôle que les Banques Multinationales de développement (BMD) et les Institution de Financement du développement (IFD) doivent jouer pour une efficience des investissements dans l'UEMOA ;
- Identifier les mesures pertinentes et innovantes que les BMD et les IFD pourraient mettre en œuvre pour contribuer davantage à la réduction des inégalités d'accès aux infrastructures ;
- Formuler des recommandations stratégiques pour améliorer l'équité d'accès.

Il est également prévu une activité de transfert de compétences portant sur les outils d'analyse utilisés dans la cadre de l'étude sous revue.

Conformément à la stratégie de production intellectuelle et de gestion des connaissances de la BOAD, les conclusions de l'étude feront l'objet d'un partage au cours d'un atelier régional.

La BOAD souhaite donc requérir les services d'un consultant individuel, spécialisé dans le domaine, qui l'accompagnera dans la réalisation de cette étude et le transfert de compétences.

3. Nombre et intitulé des lots

Marché en lot unique

4. Budget maximum

Vingt-cinq millions (25 000 000) de francs CFA pour l'étude et l'activité de transfert de compétences.

II. CONDITIONS DE PARTICIPATION

5. Eligibilité

La participation au marché est ouverte aux personnes physiques individuelles éligibles conformément au Guide des achats de la BOAD, disponible à l'adresse www.boad.org/avis-appel-manifestation/

6. Nombre d'offres

Une personne physique ne peut soumettre plus d'une offre.

7. Situations d'exclusion

Dans le formulaire de soumission, les soumissionnaires doivent soumettre une déclaration signée, **incluse dans le formulaire standard de soumission**, selon laquelle ils ne se trouvent dans aucune des situations visées au point 2.2.2 du Guide des Procédures d'Achats de la BOAD.

8. Possibilités de sous-traitance

La sous-traitance n'est pas autorisée.

III. CALENDRIER PREVISIONNEL DES OPERATIONS

9. Date prévue de commencement du marché

La prestation doit démarrer au plus tard le **15 mars 2025**.

10. Durée de mise en œuvre du marché

La prestation est prévue pour une durée de **trois (03) mois** à compter de la date de signature du contrat, hors délais de validation par la Banque.

IV. CRITERES DE SELECTION ET D'ATTRIBUTION

11. Critères de sélection

Les critères de sélection suivants seront appliqués aux candidats.

1. Capacité professionnelle du soumissionnaire

- a) Être titulaire d'un diplôme de niveau BAC+5 au moins (Master, DEA ou Doctorat) en économie, statistique ou économétrie.
- b) Avoir au moins dix (10) ans d'expériences dans l'analyse économique et quantitative

appliquée aux problématiques d'inégalité ;

- c) Avoir une expérience avérée dans les analyse sectorielles, en particulier dans les secteurs des infrastructures économiques, notamment les Transports, l'Energie et les TIC ;
- d) Avoir une bonne connaissance des secteurs bancaire et financier de l'UEMOA, notamment celui des banques de développement et des institutions internationales de développement telles que la Commission Economique de l'Afrique (CEA);
- e) Avoir une bonne connaissance de l'environnement règlementaire, économique et financier de l'UEMOA ;
- f) Avoir une bonne connaissance des stratégies nationales (PND/PAG) des Etats membres de l'UEMOA et des stratégies communautaires aux plans régional et continental.

N.B : Prière de joindre les pièces justificatives pour les critères de capacités professionnelles (Diplôme, CV, Attestations de travail ou de bonne exécution, références de travaux similaires dans l'UEMOA/CEDEAO, plus généralement en Afrique, etc.).

2. Capacité technique du soumissionnaire

- a) Avoir réalisé avec satisfaction, au cours des années 2024, 2023, 2022 et 2021 au moins deux (02) missions similaires, de montant équivalent (pour chaque mission) au budget maximal de la présente mission, avec des références pertinentes ;
- b) Avoir animé avec satisfaction, au cours des années 2024, 2023, 2022 et 2021, au moins une formation en analyse économique ou modélisation utilisant des outils (Stata, Eviews, R, etc.) ou des techniques quantitatifs appliqués à l'économie (économétrie, analyse factorielle, etc.) ;
- c) Avoir réalisé des publications pertinentes sur le sujet serait un atout, notamment sur les questions de développement liées à la relation entre les infrastructures (transport, Energie et TIC) et les inégalités.

N.B Prière de joindre les pièces justificatives des missions pertinentes réalisées (cf. formulaire de soumission).

La liste des candidats présélectionnés comprendra entre 4 et 8 candidats.

Si plus de huit candidats éligibles satisfont aux critères de sélection énumérés ci-dessus, leurs points forts et leurs points faibles doivent être réexaminés afin d'établir un classement de leurs candidatures et identifier les huit meilleurs candidats ayant participé à la procédure. Les seuls critères de comparaison additionnels qui seront pris en considération dans le cadre de ce réexamen sont, dans l'ordre dans lequel ils figurent ci-après, les suivants :

- a) Le plus grand nombre de marchés de services qui satisfont au critère 2.a ;
- b) La valeur cumulée la plus élevée de tous les marchés de services qui satisfont au critère 2.a.

N.B. : le premier critère de comparaison additionnel sera appliqué à tous les candidats éligibles qui satisfont aux critères de sélection. Si, après avoir appliqué le premier critère de comparaison additionnel, il n'est pas possible d'identifier les huit meilleurs candidats parce que deux candidats ou plus sont à égalité pour la 8^{ème} sélection, le second critère de comparaison additionnel ne s'appliquera qu'à ces candidats qui sont à égalité.

12. Critères d'attribution

Offre économiquement la plus avantageuse. Ces critères ont trait à la qualité technique et au prix de l'offre.

V. SOUSSION DES MANIFESTATIONS D'INTERET

13. Date limite de réception des manifestations d'intérêt

La date limite pour la réception des manifestations d'intérêt est prévue pour le **07 janvier 2025, à 16h30**. Les manifestations d'intérêt reçues après la date et l'heure limite susvisées ne seront pas examinées.

14. Modalités de présentation des manifestations d'intérêt et renseignements à fournir

Les manifestations d'intérêt doivent être rédigées en utilisant le formulaire de soumission joint au présent document.

15. Informations complémentaires et modalités d'envoi des manifestations d'intérêt

Les candidats intéressés peuvent solliciter et obtenir des informations complémentaires sur la mission, entre 8h30 et 16h30 (GMT), auprès de la BOAD, par mail à l'adresse mkabore@boad.org avec copie à akafando@boad.org.

Les candidats intéressés par le présent appel à manifestations d'intérêt sont invités à envoyer leurs dossiers, en français, par courriel (au format PDF) en précisant l'objet « **Réponse à l'avis d'appel à manifestation d'intérêt- Référence N° <AMI/004/2024/DSE/BOAD>** », à l'adresse akafando@boad.org avec copie à mkabore@boad.org.

S'ils le souhaitent, les candidats peuvent envoyer une copie physique de leurs dossiers sous plis fermés portant l'adresse ci-dessous, en indiquant la référence de l'Avis à Manifestation d'Intérêt en caractère bien lisible en français, avant la date limite du **07 janvier 2025, à 16h30** (GMT).

**Monsieur le Directeur du Département Stratégie et Etudes (DSE)
Banque Ouest Africaine de Développement (BOAD)
68, avenue de la libération
BP 1172 Lomé –Togo**

Réponse à l'avis à manifestation d'intérêt – Référence N° <AMI/004/2024/DSE/BOAD>.

En cas de divergence entre la version électronique et la version physique, la version électronique fait foi.

La BOAD respecte pour la mise en œuvre de cet appel, la réglementation en vigueur applicable au traitement de données à caractère personnel et, en particulier, le règlement de l'Union européenne n°2016/679 du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016 applicable à compter du 25 mai 2018.

Ainsi, et dans le cadre des envois électroniques des offres, toutes les données à caractère personnel seront traitées uniquement aux fins du présent appel d'offres, et pourront également être transmises aux organes chargés d'une mission de contrôle ou d'inspection. Le soumissionnaire dispose d'un droit

d'accès aux données à caractère personnel le concernant, de même que d'un droit de rectification de ces données. Toute question du soumissionnaire, relative au traitement de données à caractère personnel le concernant, peut être adressée à la BOAD.

16. Débriefing

Tout consultant qui souhaite connaître les raisons pour lesquelles sa candidature (et plus tard son offre) n'a pas été retenue doit en faire la demande. La Banque communiquera dans les plus brefs délais par écrit l'explication du rejet de sa candidature. Si le soumissionnaire fait la demande d'assister à une réunion de **débriefing**, il devra en assumer tous les coûts.

17. Langue

Toutes les communications par écrit pour cette procédure d'appel à manifestation d'intérêt et ce marché doivent être en français.

18. Base juridique

Le Guide des procédures d'achats de la BOAD, disponible sur le site web www.boad.org/avis-appel-manifestation/.

N.B. La BOAD se réserve le droit de ne pas donner suite au présent Avis de sollicitation de Manifestation d'Intérêt (AMI).

Lomé, le 23 décembre 2024



Ambroise KAFANDO
Directeur du Département Stratégie et Etudes